



Des outils et des conseils pour la sécurité au travail

Plan Régional Santé au Travail
Pays de la Loire

4^e PLAN RÉGIONAL SANTÉ AU TRAVAIL des Pays de la Loire 2021 - 2025

LUTTER CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES

PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE PRÉVENTION

- Salarié Désigné Compétent (SDC)
- DUER QVCT
(Accompagnement des élus -
Accompagnement des TPE-PME)
- Prévention des risques chimiques
(notamment radon)
- Prise en compte du risque
Amiante par les donneurs d'ordres
publics, privés et les particuliers,
acteurs fondamentaux dans le
cadre des opérations Amiante
- Prévention des chutes de
hauteur (avec ciblage sur les
maîtres d'ouvrage)
- Prévention des RPS et des TMS
- Prévention du risque routier

DÉSINSERTION ET USURE PROFESSIONNELLES ET MAINTIEN EN EMPLOI

- Prévention de la désinsertion et
de l'usure professionnelle pour
faciliter le maintien dans l'emploi,
regroupant l'ensemble des
structures concernées en prenant
en compte les obligations
découlant des textes pris en
application de la Loi Santé au
travail

DÉFIS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

- Approche partagée de la santé
(santé publique, santé au travail,
santé-environnement)
- Energies marines renouvelables
(groupe inter-régional)



PILOTAGE PAR LE CROCT ACTIONS DE COMMUNICATION

Retrouvez toutes les productions, outils, animations, informations utiles sur le site du PRST :

www.prst-pdl.fr

• Thématique 1 : Salarié Désigné Compétent (SDC)

Action 1 : Consolider et valoriser les actions du PRST3.

Action 2 : Communiquer le plus largement possible.

• Thématique 2 : DUER et QVCT : Comment accompagner les élus et les TPE-PME ?

Action 1 : De quoi parle-t-on ? Positionner le sujet afin de pouvoir en parler.

Action 2 : Expérimentations : tester des moyens de communication et de mobilisation qui marchent.

Action 3 : On fait le buzz : partager des repères et mobiliser les cibles.

• Thématique 3 : Prévention des risques chimiques

Action 1 : Sensibiliser les entreprises au risque radon d'origine naturelle.

Action 2 : Une seconde action sera définie et mise en œuvre en fonction de l'état d'avancement de la première action avec comme possible sujet la qualité de l'air intérieur des locaux de travail.

• Thématique 4 : Prévention du risque Amiante

Action 1 : Améliorer la prise en compte du risque Amiante par les donneurs d'ordres, en s'appuyant sur des actions méthodologiques d'accompagnement.

Action 2 : Déployer les outils d'ingénierie et de communication Amiante déjà réalisés (PRST3).

• Thématique 5 : Prévention des chutes de hauteur

Action 1 : Promouvoir la prévention des chutes de hauteur pour les métiers et les secteurs particulièrement exposés : recul de la sinistralité « chutes » pour ces professions et secteurs.

Action 2 : Améliorer la conception et la réalisation des chantiers en sécurité par l'implication des maîtres d'ouvrage, notamment ceux des maisons individuelles.

Action 3 : Renforcer l'efficacité du dispositif de coordination en matière de SPS.

• Thématique 6 : Prévention des RPS et des TMS

Action n° 1 : Consolider l'inventaire des ressources existantes quant à la prévention des TMS-RPS.

Action n° 2 : Faciliter la prévention des TMS-RPS en amont des évolutions organisationnelles.

• Thématique 7 : Prévention du risque routier

Action 1 : Elaborer une cartographie régionale sur le risque routier professionnel.

Action 2 : Mobiliser certains secteurs d'activité sinistrés pour communiquer sur ce risque.

Action 3 : Se rapprocher de l'ADEME pour intégrer la prévention du risque routier dans les plans de mobilité.

• Thématique 8 : PDP et Maintien dans l'emploi

Action n° 1 : Articuler entre eux et assurer une complémentarité des acteurs de la PDP.

Action n° 2 : Sensibiliser les CSE aux enjeux de la prévention de la désinsertion et de l'usure professionnelle.

Action n° 3 : Sensibiliser les professionnels médicaux et paramédicaux.

• Thématique 9 : Approche partagée de la santé

Les actions seront définies à partir de l'automne 2022.

• Thématique 10 : Energies Marines Renouvelables

Action 1 : Identifier, analyser les accidents du travail pour des actions de prévention.

Action 2 : Accompagner les professionnels dans la démarche d'évaluation des risques professionnels sur la phase d'exploitation (maintenance en mer, vérification générale périodique, travaux en milieu hyperbare).

Action 3 : Faire un retour d'expérience en matière de coordination SPS des chantiers éoliens en phases conception et réalisation.

• Thématique 11 : Communication

Action 1 : Amplifier la notoriété du PRST Pays de la Loire : faire connaître les actions du PRST et ses outils de communication dont le site internet via le réseau des partenaires.

Action 2 : Faciliter une proximité dans la communication : ciblage de bassins d'emploi, de secteurs d'activité plus concernés par certaines thématiques.

Action 3 : Apporter un appui des autres groupes thématiques sur le volet communication.